

Le Projet RéSACE : Entrepreneuriat, apprentissage et mobilisation de la diaspora haïtienne pour un développement territorial inclusif

The RéSACE Project: Entrepreneurship, Learning and Mobilization of the Haitian Diaspora for Inclusive Territorial Development

El Proyecto RéSACE: Emprendimiento, Aprendizaje y Movilización de la Diáspora Haitiana para un Desarrollo Territorial Inclusivo

Christophe PROVIDENCE¹

¹Chercheur au CRS-IUS, Port-au-Prince, Haïti — ORCID : 0000-0002-7602-2797

Auteur correspondant : christophe.providence@ius.education

Résumé

Dans un contexte où l'emploi formel se contracte, où l'informalité demeure dominante et où les inégalités territoriales se creusent, l'insertion économique des jeunes diplômés en Haïti ne peut être pensée comme un simple problème d'adéquation formation-emploi. Elle renvoie à une question de capacités d'action, de ressources territoriales et d'accès à des écosystèmes entrepreneuriaux fonctionnels. Le projet RéSACE (Réseau solidaire d'accompagnement à la création d'entreprises), initié par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), propose une réponse articulant formation hybride, apprentissage expérientiel, mentorat et mise en réseau, avec une attention explicite à la mobilisation des ressources de la diaspora. À partir d'une approche mixte mobilisant l'analyse documentaire du dispositif, l'exploitation de données de suivi (répartition territoriale, portefeuille sectoriel, premières performances) et l'examen de trajectoires de porteurs de projet, cet article évalue les apports et les limites du programme. Les résultats mettent en évidence un renforcement des compétences entrepreneuriales, l'émergence d'un portefeuille diversifié de projets et des effets d'entraînement locaux (emplois directs, densification de relations économiques). Toutefois, la centralisation des opportunités, les fractures d'infrastructures numériques et physiques, la faiblesse des mécanismes d'amorçage financier et l'engagement encore intermittent de la diaspora limitent la profondeur territoriale des impacts. L'article propose enfin une feuille de route centrée sur la prolongation de l'incubation, la territorialisation par hubs départementaux,

la création d'un guichet diaspora-financement et la consolidation d'un système de suivi-évaluation orienté vers la durabilité et la réduction des disparités régionales.

Mots-clés : *RéSACE ; entrepreneuriat ; apprentissage expérientiel ; diaspora haïtienne ; développement territorial.*

Summary

In a context where formal employment is contracting, where informality remains dominant and where territorial inequalities are widening, the economic integration of young graduates in Haiti cannot be thought of as a simple problem of matching training and employment. It refers to a question of capacity for action, territorial resources and access to functional entrepreneurial ecosystems. The RéSACE project (Solidarity Network for Business Creation), initiated by the Agence universitaire de la Francophonie (AUF), offers a response that combines blended training, experiential learning, mentoring and networking, with explicit attention to mobilizing resources from the diaspora. Based on a mixed approach mobilizing the documentary analysis of the system, the use of monitoring data (territorial distribution, sectoral portfolio, initial performance) and the examination of the trajectories of project leaders, this article evaluates the contributions and limitations of the program. The results highlight a strengthening of entrepreneurial skills, the emergence of a diversified portfolio of projects and local knock-on effects (direct jobs, densification of economic relations). However, the centralization of opportunities, digital and physical infrastructure fractures, weak financial seed mechanisms, and the still intermittent engagement of the diaspora limit the territorial depth of impacts. Finally, the article proposes a roadmap focused on the extension of incubation, territorialization by departmental hubs, the creation of a diaspora-funding window and the consolidation of a monitoring and evaluation system oriented towards sustainability and the reduction of regional disparities.

Keywords: *RéSACE; entrepreneurship; experiential learning; Haitian diaspora; territorial development.*

Resumen

En un contexto donde el empleo formal está en contracción, donde la informalidad sigue siendo dominante y donde las desigualdades territoriales se están ampliando, la integración económica de los jóvenes graduados en Haití no puede considerarse un simple problema de emparejamiento entre formación y empleo. Se refiere a una cuestión de capacidad de acción, recursos territoriales y acceso a ecosistemas emprendedores funcionales. El proyecto RéSACE (Red de Solidaridad para la Creación de Empresas), iniciado por la Agence universitaire de la Francophonie (AUF), ofrece una respuesta que combina formación mixta, aprendizaje experiencial, mentoría y creación de redes, con una atención explícita a movilizar recursos de la diáspora. Basándose en un enfoque mixto que moviliza el análisis documental del sistema,

el uso de datos de seguimiento (distribución territorial, cartera sectorial, rendimiento inicial) y el examen de las trayectorias de los líderes de proyecto, este artículo evalúa las contribuciones y limitaciones del programa. Los resultados ponen de manifiesto el fortalecimiento de las habilidades emprendedoras, la aparición de una cartera diversificada de proyectos y efectos secundarios locales (empleos directos, densificación de las relaciones económicas). Sin embargo, la centralización de oportunidades, las fracturas en infraestructuras digitales y físicas, los débiles mecanismos financieros de semilla y la participación aún intermitente de la diáspora limitan la profundidad territorial de los impactos. Finalmente, el artículo propone una hoja de ruta centrada en la ampliación de la incubación, la territorialización por centros departamentales, la creación de una ventana de financiación para la diáspora y la consolidación de un sistema de seguimiento y evaluación orientado a la sostenibilidad y la reducción de las disparidades regionales.

Palabras clave: *RéSACE; emprendimiento; aprendizaje experiencial; diáspora haitiana; desarrollo territorial.*

1. Introduction

L'insertion économique des jeunes diplômés constitue aujourd'hui l'un des nœuds critiques de la trajectoire de développement haïtienne. La question dépasse la seule montée du chômage ou la rareté de postes qualifiés : elle touche aux mécanismes de reproduction des inégalités sociales et territoriales, au déclassement des compétences et, plus largement, à la fragilisation du contrat social (Guillaume & Providence, 2019; World Bank, 2024). Dans un pays où les crises successives ont affaibli la capacité de l'État à planifier et à stabiliser, l'emploi public ne peut absorber les cohortes de diplômés, tandis que le secteur privé formel demeure étroit, souvent concentré dans la zone métropolitaine, et exposé à des risques élevés de sécurité et de continuité d'activité.

Le problème est également territorial. Les départements périphériques et ruraux disposent de moins d'infrastructures, de moins d'accès aux services financiers, de moins d'espaces de travail et de moins de débouchés structurés (Providence, 2022). Cette configuration alimente des migrations internes vers Port-au-Prince et des migrations internationales, contribuant à l'exode des compétences (Feld, 2012; Guillaume & Providence, 2019). Le cycle est cumulatif : la concentration des opportunités dans la capitale renforce la centralisation des réseaux, des financements et des marchés, ce qui réduit encore la capacité des territoires périphériques à retenir et à valoriser les compétences locales.

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat est souvent mobilisé comme horizon de sortie : il permet l'auto-emploi, la création de micro-entreprises, la transformation de ressources locales et, potentiellement, l'activation de chaînes de valeur territorialisées (Audretsch & Keilbach, 2004; Feld, 2012; Spigel, 2017; Isenberg, 2010). Toutefois, l'entrepreneuriat ne se décrète pas. Les recherches sur les écosystèmes entrepreneuriaux montrent que l'initiative individuelle dépend de ressources collectives : accès à l'information, accompagnement, mentorat, réseaux de confiance, financement d'amorçage, débouchés et capacités institutionnelles. La question n'est

donc pas de savoir si l'entrepreneuriat "peut" résoudre le chômage, mais sous quelles conditions un dispositif d'accompagnement peut réduire les coûts d'entrée, augmenter les chances de survie et produire des impacts territoriaux mesurables.

Le projet RéSACE, lancé par l'Agence universitaire de la Francophonie, s'inscrit précisément dans cette recherche de conditions. Son originalité tient à l'articulation entre une pédagogie hybride (présentiel et distance), une logique d'apprentissage expérientiel centrée sur des livrables, un accompagnement individualisé par des coachs et mentors, et une volonté de mobilisation de la diaspora haïtienne comme ressource d'expertise, de réseau et, plus implicitement, de financement et d'ouverture vers l'international. RéSACE peut ainsi être analysé comme une innovation d'action publique "par projet", portée par une organisation internationale de l'enseignement supérieur, dans un contexte d'institutions publiques fragilisées (AUF, 2021; Isenberg, 2011).

Trois questions structurent l'analyse. Premièrement, dans quelle mesure RéSACE contribue-t-il à la montée en compétences des participants et à la concrétisation de projets entrepreneuriaux viables ? Deuxièmement, quels mécanismes pédagogiques et organisationnels apparaissent les plus déterminants pour soutenir un entrepreneuriat inclusif et durable, en particulier au-delà de la zone métropolitaine ? Troisièmement, comment la diaspora peut-elle être mobilisée au-delà du mentorat ponctuel, comme ressource de stabilisation (accès aux marchés, co-investissement, crédibilité) et comme composante d'un écosystème entrepreneurial élargi ?

La contribution de l'article est double. Sur le plan scientifique, il propose une lecture intégrée de l'entrepreneuriat universitaire comme politique territoriale implicite, en articulant apprentissage, écosystèmes et transnationalisme. Sur le plan opérationnel, il identifie des leviers de consolidation, afin que des programmes analogues puissent évoluer d'une logique de formation-incubation à une logique de transformation territoriale et de réduction des disparités régionales.

2. Cadre conceptuel : apprentissage, entrepreneuriat et développement territorial

2.1. L'apprentissage expérientiel comme levier de professionnalisation

Dans les dispositifs d'accompagnement entrepreneurial, la question centrale n'est pas seulement l'accès à des contenus, mais la transformation de connaissances en capacités d'action. La théorie de l'apprentissage expérientiel, associée à Kolb (2024), postule que l'apprentissage résulte d'un cycle continu articulant expérience concrète, observation réfléchie, conceptualisation et expérimentation active. Appliqué à l'entrepreneuriat, ce cycle implique que les participants ne "comprennent" pas seulement des notions de marketing, de comptabilité ou de stratégie ; ils les mettent à l'épreuve à travers des décisions, des arbitrages et des retours de terrain (Audretsch & Keilbach, 2004; Roper & Cheney, 2005).

Cette perspective est particulièrement pertinente dans les contextes où la formation universitaire reste majoritairement théorique, et où l'accès à des stages, à des laboratoires d'innovation ou à des incubateurs territorialisés est limité. Dans ces situations, l'apprentissage expérientiel joue

un rôle de médiation : il rapproche le monde académique du monde des contraintes réelles, en exposant les participants à des risques contrôlés. Les livrables (business model, étude de marché, prévisionnels) deviennent des objets de discussion qui rendent visibles les hypothèses implicites, les incohérences et les angles morts. L'accompagnement n'est alors pas un "supplément" pédagogique, mais le cœur du dispositif, car il fournit la boucle de rétroaction sans laquelle l'expérience ne se transforme pas en apprentissage.

Dans RéSACE, l'apprentissage expérientiel se déploie à travers des exercices appliqués, des études de cas, des sessions de coaching et des présentations devant jury (AUF, 2022). L'enjeu évaluatif consiste à déterminer si cette architecture conduit à des apprentissages transférables, au-delà de la production de documents. Autrement dit, la question porte sur la capacité des participants à réutiliser les compétences acquises dans des situations non prévues, à ajuster leur projet au contexte (infrastructures, sécurité, pouvoir d'achat) et à prendre des décisions sous incertitude. L'analyse distingue donc les effets de formalisation (produire un plan) des effets de professionnalisation (raisonner comme un entrepreneur).

2.2. Entrepreneuriat social et ancrage territorial des projets

Le second ancrage théorique renvoie à l'entrepreneuriat social, conceptualisé notamment par Dees, qui met l'accent sur la création de valeur sociale, l'innovation et la recherche d'une soutenabilité économique. Dans les pays où l'offre de services publics est insuffisante, l'entrepreneuriat social constitue souvent une modalité de production de biens et services de proximité : accès à l'eau, transformation agroalimentaire, énergie, santé, services éducatifs, etc (Guillaume & Providence, 2019). L'intérêt de ce cadre est de rappeler que l'impact territorial ne se mesure pas uniquement à l'aune du profit, mais aussi à la capacité à répondre à des besoins collectifs, à renforcer des solidarités et à stabiliser des revenus.

En Haïti, cette dimension est d'autant plus cruciale que les chocs (catastrophes naturelles, instabilité politique, inflation) fragilisent les ménages et réduisent la demande solvable. Les projets entrepreneuriaux sont alors pris dans une tension entre mission sociale et contraintes de marché. Ils doivent souvent inventer des modèles hybrides, combinant plusieurs sources de revenus, une segmentation fine de clientèle et des alliances avec des organisations communautaires, des ONG ou des collectivités (Ostrom, 1990; Providence, 2015). Un programme d'incubation orienté vers le développement territorial ne peut donc se limiter à promouvoir la création d'entreprise ; il doit aider les porteurs à construire une stratégie de soutenabilité et une mesure crédible de l'impact, afin d'éviter que la dimension sociale ne se réduise à un discours de légitimation.

RéSACE encourage des projets adossés à des ressources locales et à des besoins identifiés au niveau communautaire. Cette orientation permet d'articuler entrepreneuriat et valorisation endogène, en particulier dans les secteurs de transformation agricole, d'artisanat et de services. Mais elle soulève aussi des risques : si l'accompagnement ne traite pas les questions de solvabilité, de chaîne logistique et de gouvernance locale, les projets restent fragiles et peinent à passer à l'échelle. L'évaluation du dispositif doit donc interroger la capacité de RéSACE à aider les porteurs à naviguer entre impact social, rentabilité minimale et ancrage territorial, sans perdre de vue la nécessité de résilience face aux chocs.

2.3. Écosystèmes entrepreneuriaux, diaspora et ressources transnationales

La théorie des écosystèmes entrepreneuriaux, diffusée par Isenberg (2011), insiste sur l'interdépendance entre six piliers : culture entrepreneuriale, politiques publiques, financements, capital humain, marchés et réseaux. Dans un contexte fragile, ces piliers sont souvent déséquilibrés : les règles changent, la confiance est faible, l'accès au financement est contraint, les marchés formels sont étroits et les réseaux de soutien sont dispersés (Providence, 2022; Stam, 2015). L'entrepreneuriat devient alors une activité à coûts de transaction élevés, où la survie dépend de relations interpersonnelles, de capacité d'adaptation et de gestion de l'incertitude.

Dans ce cadre, la diaspora peut être interprétée comme un "capital transnational" susceptible de compléter l'écosystème local. Elle apporte des compétences, une exposition à d'autres normes de gestion, un accès à des réseaux professionnels, parfois une capacité de co-investissement, et une crédibilité symbolique. La diaspora peut aussi jouer un rôle de médiation commerciale, en ouvrant des débouchés vers l'export ou vers des marchés diasporiques. Toutefois, ces apports ne sont pas automatiques. Ils exigent des mécanismes d'appariement (mettre en relation les bons profils), des règles de gouvernance (clarifier les attentes, gérer les conflits) et des incitations (temps, reconnaissance, retombées).

L'intérêt analytique de RéSACE réside ainsi dans son ambition de structurer une relation durable entre entrepreneuriat local et ressources diasporiques. L'évaluation doit examiner si le mentorat se traduit en transferts de compétences, si les réseaux s'élargissent réellement, et si des passerelles financières ou commerciales se mettent en place. Elle doit également tester un point central : la diaspora contribue-t-elle à réduire les disparités territoriales ou renforce-t-elle, par effet de sélection, la centralisation vers les projets les plus visibles et les plus connectés ? Cette question est décisive pour penser le rôle de la diaspora comme instrument de développement territorial inclusif.

3. Méthodologie et matériaux

Cet article adopte une démarche mixte, à dominante qualitative, complétée par une lecture descriptive des données de suivi du dispositif. La première composante mobilise une analyse documentaire portant sur les rapports du programme, les supports de formation, les comptes rendus de sessions, ainsi que les documents de cadrage produits par l'AUF et les partenaires (AUF, 2021; 2022). Cette analyse vise à reconstruire la théorie d'action du programme : objectifs, hypothèses implicites, séquençage, mécanismes attendus de changement et modalités de gouvernance.

La deuxième composante repose sur l'exploitation de données de suivi disponibles dans le cadre du programme : répartition territoriale des participants et des projets, portefeuille sectoriel, indicateurs de performance (investissements mobilisés, emplois annoncés, progression des projets dans le pipeline d'incubation). Ces données ne constituent pas un système statistique exhaustif ; elles permettent néanmoins d'identifier des tendances, de repérer des disparités territoriales et de comparer des résultats relatifs entre zones (World Bank, 2024; UNDP, 2024).

Elles sont utilisées ici comme base de description et comme support de discussion, et non comme preuve causale au sens strict.

La troisième composante s'appuie sur des matériaux qualitatifs relatifs à des trajectoires de porteurs de projet et à des retours de coachs et mentors. L'objectif est de saisir les mécanismes fins qui ne sont pas visibles dans les indicateurs agrégés : transformations de posture, arbitrages entrepreneuriaux, difficultés d'accès aux intrants, effets des contraintes de connectivité, rôle du mentorat et limites de la mise en réseau (Acs, Autio, & Szerb, 2014; North, 1990; Barca, 2009). Cette approche permet également d'identifier des "points de rupture" typiques : moments où un projet bascule vers une trajectoire de lancement, ou au contraire s'enlise faute de ressources.

Le traitement analytique procède par triangulation. Les données quantitatives sont mobilisées pour décrire les régularités (centralisation, hétérogénéité de performance, effets sur l'emploi), tandis que l'analyse qualitative explore les causalités plausibles et les effets contextuels (infrastructures, sécurité, capacités institutionnelles locales). Deux limites principales doivent être explicitées (ILO, 2023; Rodríguez-Pose, 2018). D'une part, les indicateurs disponibles sont largement des indicateurs de sortie (nombre de projets incubés, emplois annoncés) et rarement des indicateurs de durabilité (taux de survie à 24 ou 36 mois, croissance du chiffre d'affaires, stabilité des emplois). D'autre part, la qualité et la complétude de l'information varient selon les départements, ce qui peut amplifier des biais de visibilité au profit des territoires les plus connectés.

Ces limites ne remettent pas en cause l'intérêt de l'analyse ; elles justifient plutôt l'orientation des recommandations finales vers un système de suivi-évaluation plus robuste, combinant indicateurs de performance, de résilience et de réduction des disparités territoriales. Elles rappellent aussi que l'évaluation de programmes entrepreneuriaux en contexte fragile doit articuler prudence méthodologique et exigence de transparence, afin d'éviter les récits uniquement promotionnels ou, à l'inverse, des jugements uniquement basés sur des contraintes externes.

Sur le plan de la rigueur, la démarche retenue vise moins une mesure causale stricte qu'une évaluation réaliste des mécanismes, c'est-à-dire une identification des configurations qui rendent le dispositif efficace ou, au contraire, qui en limitent les effets. Dans un programme comme RéSACE, les résultats observés ne peuvent être dissociés du contexte : un même outil pédagogique peut produire des effets différents selon la stabilité de la connexion, la disponibilité du mentorat, la capacité du porteur à mobiliser un réseau local, ou la présence d'un marché solvable. L'analyse repose donc sur une logique de comparaisons internes et de cohérence : les effets rapportés par les participants sont confrontés aux livrables produits, aux observations des coachs et aux indicateurs de suivi. Lorsque des divergences apparaissent, elles sont interprétées comme des signaux de fragilité ou de surdéclaration, et non comme des anomalies à éliminer. Cette posture méthodologique permet de formuler des recommandations plus opérationnelles, car elles ciblent des leviers actionnables (intensité de coaching, accès aux infrastructures, financement d'amorçage) plutôt que des variables exogènes difficiles à maîtriser.

4. Le dispositif RéSACE : architecture, gouvernance et instruments

RéSACE est conçu comme un réseau solidaire d'accompagnement à la création d'entreprises, avec une priorité donnée aux jeunes diplômés universitaires. Le programme part d'un diagnostic relativement consensuel : en Haïti, les dispositifs d'incubation sont rares, concentrés dans la capitale, et souvent peu accessibles aux publics de provinces en raison de coûts de déplacement, de contraintes d'information et de faiblesse des infrastructures. RéSACE entend réduire ces barrières en combinant formation à distance et temps synchrones, tout en offrant un coaching individualisé destiné à rendre la progression plus concrète et plus rapide.

L'architecture du programme repose sur une progression par étapes : sensibilisation et idéation, structuration du projet, formalisation d'un modèle économique, préparation au lancement et mise en situation de pitch. Cette séquence correspond à une logique d'apprentissage par livrables. Les participants sont amenés à produire une proposition de valeur, une étude de marché, un plan opérationnel et un prévisionnel financier. L'accompagnement vise à transformer ces documents en instruments de décision et de dialogue avec des partenaires (clients, fournisseurs, financeurs).

La formation hybride constitue un choix stratégique, mais elle n'est pas neutre. En contexte de connectivité instable, l'hybridation suppose des solutions pédagogiques adaptatives : contenus accessibles en faible bande passante, possibilité de travailler hors ligne, mobilisation d'outils simples (messagerie, téléphone) lorsque les plateformes ne sont pas accessibles. Le programme met en évidence une tension classique : la digitalisation accroît la portée géographique potentielle, mais elle peut aussi exclure les publics les moins équipés. L'efficacité de l'hybridation dépend donc de la capacité du programme à réduire l'inégalité d'accès au numérique, notamment par des points relais et des partenariats territoriaux.

Un second pilier est l'accompagnement par des coachs et mentors. Les coachs assurent la continuité : ils suivent les porteurs, identifient les blocages, proposent des ajustements et fournissent des retours réguliers. Les mentors, souvent plus spécialisés, interviennent sur des questions stratégiques (modèle économique, développement commercial, structuration financière) et sur l'ouverture de réseaux. La mobilisation de la diaspora intervient à ce niveau : elle peut apporter des standards, des contacts et une vision de marché plus large. Toutefois, le mentorat à distance exige une gouvernance précise : clarification des rôles, calendrier, modalités d'évaluation et gestion des attentes, afin d'éviter la dispersion ou l'épuisement des bénévoles.

Enfin, le programme s'inscrit dans une logique d'écosystème : il cherche à connecter les porteurs à des acteurs locaux (universités, chambres de commerce, collectivités) et à des acteurs transnationaux (diaspora, réseaux AUF). L'analyse du dispositif doit donc tenir compte de cette ambition de mise en réseau, et évaluer dans quelle mesure RéSACE parvient à créer des passerelles durables, au-delà de la période de formation. Autrement dit, il s'agit de déterminer si le programme produit un capital relationnel réutilisable, qui continue de soutenir les projets après la fin de l'incubation.

5. Résultats et impacts : apports, disparités et effets d'entraînement

5.1. Participation et territorialisation : des progrès sous contrainte de centralisation

Les données de participation montrent une mobilisation issue de plusieurs départements, ce qui constitue un acquis en matière d'inclusion territoriale. Néanmoins, la structure de participation demeure asymétrique : environ 60 % des participants proviennent de la zone Ouest, tandis que 40 % se répartissent entre le Nord, le Centre, l'Artibonite, le Sud, le Sud-Est et la Grand'Anse. Cette centralisation reflète la concentration des universités, des infrastructures numériques, des marchés et des réseaux dans la région métropolitaine.

Du point de vue du développement territorial, cette configuration produit un paradoxe. RÉSACE vise à réduire les disparités régionales, mais les conditions d'accès au dispositif (connectivité, disponibilité d'espaces de travail, proximité de services) tendent à favoriser les territoires déjà relativement dotés. La participation hors Ouest constitue donc un indicateur de progrès, mais elle ne suffit pas à garantir une réduction des écarts. L'analyse suggère que l'inclusion territoriale dépend davantage des infrastructures de support (hubs, relais locaux) que de la seule ouverture du recrutement.

Au niveau des projets incubés, une concentration comparable apparaît : les départements les plus représentés sont l'Ouest, puis le Nord et le Centre, alors que le Sud-Est et la Grand'Anse restent sous-représentés. Cette distribution doit être interprétée comme un signal d'orientation pour l'action : elle permet d'identifier des zones où des investissements en accompagnement et en infrastructures seraient susceptibles de produire des effets de levier plus forts, à condition d'adapter le dispositif au contexte local.

5.2. Montée en compétences : effets sur la formalisation et la capacité d'itération

Les retours des participants et des coaches convergent vers un constat de montée en compétences, notamment sur trois registres. Le premier concerne la capacité de formalisation : la rédaction de plans d'affaires, la structuration d'études de marché et l'élaboration de prévisionnels budgétaires constituent des apprentissages clés, souvent absents des trajectoires universitaires. Le second registre renvoie à l'innovation pragmatique, entendue comme capacité à ajuster une idée initiale aux contraintes de marché, de logistique et de financement. Le troisième registre concerne la posture entrepreneuriale : capacité à défendre un projet, à négocier, à décider et à gérer l'incertitude.

Ces effets peuvent être reliés aux mécanismes d'apprentissage expérientiel. Les livrables produits jouent le rôle de médiateurs : ils matérialisent les hypothèses du porteur de projet, rendent les incohérences visibles et permettent une amélioration itérative. Par exemple, la confrontation entre une étude de marché et un prévisionnel financier oblige souvent à reconsidérer le ciblage de clientèle, les volumes envisagés, ou les modalités de distribution. De même, le travail sur la proposition de valeur conduit à expliciter des avantages comparatifs territoriaux (proximité d'une ressource, savoir-faire local) qui restaient implicites.

L'efficacité de cet apprentissage dépend toutefois de la densité du suivi. Lorsque le coaching est régulier et contextualisé, la progression est rapide ; lorsque l'accompagnement est

intermittent, les porteurs reviennent à des schémas d'auto-apprentissage moins structurés. Cette observation plaide pour un modèle d'accompagnement "gradué" : intensif au début pour stabiliser le projet, puis plus espacé mais régulier pour soutenir l'itération et la mise en œuvre. Elle souligne aussi l'importance de la formation des coaches, car la qualité du feedback conditionne la transformation de l'expérience en apprentissage.

5.3. Portefeuille de projets et secteurs : diversité et contraintes de solvabilité

Le portefeuille de projets incubés illustre une diversification sectorielle cohérente avec les ressources territoriales. Les initiatives agroalimentaires et de transformation représentent une part importante, autour de 40 % des projets, notamment autour de produits à forte valeur potentielle (fruits, cacao, huiles, dérivés agricoles). Les services et l'artisanat constituent un second ensemble (environ 35 %), souvent adossé à des savoir-faire locaux, à des activités culturelles et à des marchés de proximité. Enfin, un segment de projets (environ 25 %) s'inscrit dans les technologies et les services numériques, incluant des solutions de commerce en ligne, de services aux entreprises ou d'outils de gestion adaptés aux micro-activités.

Cette diversité constitue un avantage, car elle réduit la dépendance à un secteur unique et favorise l'apprentissage intersectoriel entre entrepreneurs. Elle révèle néanmoins une contrainte structurelle : la solvabilité des marchés. Les projets à impact social fort se déploient souvent dans des zones où la demande solvable est faible, ce qui impose des modèles hybrides et des stratégies de croissance prudentes. Les porteurs doivent arbitrer entre prix accessible et viabilité, entre proximité et volume, entre ancrage territorial et recherche de marchés plus larges. L'accompagnement doit donc inclure une réflexion approfondie sur la segmentation, la stratégie de distribution et la capacité à capter une clientèle diasporique ou urbaine, sans perdre l'ancrage local.

L'analyse sectorielle met également en évidence des opportunités de structuration de chaînes de valeur. Dans l'agro-transformation, par exemple, la valeur dépend de la régularité des intrants, de la qualité, du conditionnement, de la logistique et des normes. Les programmes d'incubation peuvent jouer un rôle de coordination en favorisant des alliances entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Dans les services numériques, la valeur dépend de l'accès à la connectivité, mais aussi de la confiance et de la capacité à intégrer des paiements sécurisés. Ces dimensions montrent que les projets ne se développent pas en isolation ; ils dépendent de l'écosystème territorial.

5.4. Effets économiques, sociaux et territoriaux : premiers résultats et enjeux de durabilité

Sur le plan économique, RéSACE a contribué à la création et à la consolidation de projets susceptibles de générer des emplois directs et indirects. Les indicateurs disponibles suggèrent que plusieurs centaines d'emplois ont été annoncés ou créés à l'échelle du portefeuille, avec une concentration plus marquée dans l'Ouest et, dans une moindre mesure, dans le Nord et le Centre. Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, car ils reflètent souvent une photographie à court terme et peuvent inclure des emplois temporaires ou informels. Ils restent néanmoins significatifs dans un contexte où la création d'emplois formels est structurellement faible.

Sur le plan social, l'inclusion des femmes et des jeunes diplômés constitue un acquis notable. La participation féminine, proche de 45 % des bénéficiaires, indique que l'accompagnement peut contribuer à réduire des barrières d'entrée, à condition que les contraintes de mobilité, de sécurité et de charge domestique soient prises en compte dans la conception du dispositif. L'entrepreneuriat soutenu par un accompagnement peut ainsi devenir un instrument d'autonomisation, notamment lorsque les projets mobilisent des réseaux de solidarité locale et des activités compatibles avec les contraintes temporelles des femmes entrepreneures.

Sur le plan territorial, les projets orientés vers la transformation de ressources locales favorisent une valorisation endogène, susceptible de stabiliser des revenus et de réduire la dépendance aux importations sur certains segments. L'impact territorial doit cependant être apprécié au-delà de l'intention. La question est de savoir si les projets contribuent à structurer des chaînes de valeur locales (approvisionnement, transformation, distribution) et à renforcer des compétences collectives (gestion, qualité, marketing). Les programmes comme RéSACE peuvent jouer un rôle d'"institution intermédiaire" en produisant des standards, en renforçant des réseaux et en facilitant des coopérations entre entrepreneurs.

Ces constats appellent une distinction analytique entre impacts immédiats et impacts durables. À court terme, l'incubation facilite la structuration d'idées et la mise en réseau. À moyen terme, la survie et la croissance dépendront du financement d'amorçage, de l'accès à des marchés stables, de la capacité à sécuriser les intrants, et de la gestion des risques. La durabilité apparaît ainsi comme le principal enjeu de la phase post-programme, ce qui plaide pour une prolongation de l'accompagnement et pour des mécanismes de financement graduels.

5.5. Mobilisation de la diaspora : mentorat, crédibilité et accès aux réseaux

Le recours à des mentors issus de la diaspora constitue l'une des innovations du dispositif. Les retours suggèrent trois apports principaux. Premièrement, la diaspora offre un regard externe qui élève les exigences de formalisation, notamment en matière de discipline financière, de stratégie de marché et de gouvernance. Deuxièmement, elle apporte une crédibilité symbolique susceptible de faciliter l'accès à certains réseaux, d'encourager la persévérance et de renforcer la confiance des porteurs. Troisièmement, elle ouvre des perspectives d'accès à des marchés élargis, notamment via des niches diasporiques ou des partenariats commerciaux transnationaux.

Cependant, l'engagement de la diaspora apparaît encore hétérogène. Les interactions sont souvent concentrées sur quelques moments clés (sessions de mentorat, jurys) et peinent à se prolonger en accompagnement continu, faute de plateforme d'appariement, de calendrier stabilisé et de mécanismes incitatifs. Ce constat est courant dans les dispositifs reposant sur du bénévolat : la disponibilité fluctue et les relations peuvent se dissoudre après la fin du programme. Or, l'un des besoins majeurs des porteurs est précisément l'accès à un accompagnement durable, au moment où les difficultés de mise en œuvre apparaissent.

L'enjeu n'est donc pas seulement de mobiliser la diaspora, mais de l'institutionnaliser comme composante de l'écosystème, par des instruments de financement, de co-investissement ou de contractualisation légère. Dans une perspective territoriale, il est crucial d'éviter une mobilisation sélective qui profiterait uniquement aux projets de la capitale. Des mécanismes de

rotation, des quotas territoriaux ou des hubs départementaux connectés à la diaspora pourraient contribuer à diffuser les apports au-delà de l'Ouest.

6. Discussion : conditions de l'entrepreneuriat inclusif en contexte fragile

Les résultats confirment qu'un dispositif d'accompagnement bien conçu peut produire des apprentissages significatifs même en contexte de fragilité institutionnelle. L'approche expérientielle, centrée sur des livrables et des boucles de feedback, apparaît adaptée pour transformer des compétences académiques en capacités d'action. À ce titre, RÉSACE agit comme un accélérateur de professionnalisation : il rend visibles les exigences de gestion, impose des routines d'analyse et crée un espace où les erreurs deviennent des occasions d'apprentissage plutôt que des motifs d'abandon.

Cependant, l'analyse met en évidence un point critique : l'inclusion territoriale ne peut être atteinte uniquement par la digitalisation. Les fractures d'accès au numérique, les coûts de déplacement et la rareté d'espaces de travail dans certains départements reproduisent des asymétries. Cela suggère que la territorialisation n'est pas un effet mécanique de l'hybridation ; elle requiert des infrastructures d'appui locales, des animateurs et des partenariats territoriaux. Sans ces conditions, les programmes risquent de renforcer involontairement la centralisation, car les participants les mieux dotés bénéficient davantage du dispositif.

La discussion souligne également que la performance des projets dépend autant de l'écosystème que des compétences individuelles. Le financement d'amorçage, l'accès à des marchés, la sécurité, la disponibilité d'intrants et les normes de qualité conditionnent la survie. Dans les départements sous-dotés, la rareté de ces ressources augmente le risque d'attrition après la phase d'incubation. Cela implique que les programmes d'accompagnement doivent articuler pédagogie et ingénierie institutionnelle : la formation doit être couplée à des mécanismes de financement, à des partenariats commerciaux et à des dispositifs de réduction des risques.

Le rôle de la diaspora apparaît central mais ambivalent. En théorie, la diaspora peut compenser des déficits locaux de capital, de compétences et de réseaux. En pratique, sans architecture de gouvernance, l'engagement demeure intermittent et peut se concentrer sur des projets déjà visibles. La diaspora ne se substitue pas à l'État ni aux institutions financières, mais elle peut contribuer à créer des micro-institutions : réseaux de confiance, mécanismes d'investissement, standards de gestion, accès à des marchés. L'enjeu stratégique est donc de concevoir des instruments qui transforment la bonne volonté en engagement durable et territorialement diffusé.

Enfin, l'article invite à reconsidérer l'évaluation des incubateurs en Haïti. Les indicateurs classiques (nombre de projets, nombre d'emplois annoncés) sont utiles, mais insuffisants pour juger de l'impact territorial. En contexte fragile, la durabilité et la résilience doivent devenir des critères centraux : capacité à survivre aux chocs, à diversifier les revenus, à stabiliser des emplois et à s'insérer dans des chaînes de valeur. Cette orientation implique un suivi dans la durée et une transparence accrue, afin que les dispositifs puissent apprendre de leurs propres résultats et ajuster leurs mécanismes.

Sur le plan scientifique, cette perspective invite à évaluer RéSACE par des indicateurs de réseau, et non uniquement par des indicateurs de projet. La question devient alors : le programme augmente-t-il la densité des relations économiques et la circulation de connaissances entre territoires ? Contribue-t-il à créer des routines d'entraide, de coopération et de mise en commun, qui survivent après la fin de l'accompagnement ? Une telle évaluation, inspirée des approches par capital social et par apprentissage organisationnel, permettrait de mieux comprendre la contribution réelle du dispositif à la résilience territoriale.

Concrètement, cela suppose de mettre en place des dispositifs d'animation territoriale : rencontres régulières, espaces de travail partagés, partenariats avec des acteurs économiques, accès à des ressources juridiques et comptables, et dispositifs de mise en relation avec des acheteurs. Dans les départements où la connectivité est faible, des solutions hybrides peuvent être privilégiées : sessions synchrones courtes complétées par des supports téléchargeables, accompagnement téléphonique, et mobilisation d'acteurs relais capables de soutenir les porteurs dans la production des livrables. L'objectif est de réduire la dépendance exclusive aux plateformes et de garantir une continuité d'apprentissage malgré les aléas techniques.

Une lecture territoriale de RéSACE conduit à considérer le dispositif non seulement comme un incubateur de projets individuels, mais comme un mécanisme potentiel d'apprentissage collectif. Lorsque plusieurs projets émergent dans un même département, ils peuvent mutualiser des ressources, partager des fournisseurs, tester des marchés complémentaires et construire une crédibilité commune. À l'inverse, lorsque les projets restent isolés, ils subissent de plein fouet les coûts de transaction du contexte haïtien. La territorialisation doit donc être pensée comme une stratégie de densification : densifier les interactions entre entrepreneurs, densifier les liens entre entrepreneurs et institutions locales, densifier les connexions avec la diaspora et les marchés. Cette densification est la condition pour que l'incubation dépasse la "logique de cohorte" et produise des effets systémiques.

6.2. Territorialisation et apprentissages collectifs : dépasser la logique de projet

Enfin, la réflexion sur l'emploi des jeunes gagnerait à intégrer une perspective de portefeuille. Dans les contextes fragiles, les trajectoires combinent souvent plusieurs activités : micro-entrepreneuriat, services, travail informel, transferts familiaux et parfois remittances. Les dispositifs d'accompagnement doivent reconnaître cette réalité et aider les porteurs à sécuriser progressivement des revenus, plutôt qu'à viser d'emblée des modèles "idéel-typiques" de start-up. Une approche graduelle, fondée sur des objectifs réalistes et sur la gestion du risque, est susceptible de produire davantage de durabilité et d'inclusion.

Cette orientation invite également à revisiter les relations entre universités, collectivités et acteurs économiques. Les universités peuvent jouer un rôle de "plateforme territoriale" en hébergeant des hubs d'incubation, en facilitant l'accès à des ressources (laboratoires, espaces numériques, bibliothèques), et en produisant des diagnostics territoriaux utiles aux entrepreneurs. En retour, les collectivités et les chambres de commerce peuvent contribuer à l'identification de besoins locaux, à l'ouverture de débouchés et à l'ancrage des projets dans des chaînes de valeur. L'enjeu est de créer des arrangements institutionnels stables, capables de compenser les discontinuités de politiques publiques.

RÉSACE met en évidence un enjeu central pour l'enseignement supérieur haïtien : la professionnalisation ne peut être réduite à l'insertion salariale, dans la mesure où le tissu formel demeure étroit. Une politique universitaire orientée vers l'employabilité doit donc intégrer l'entrepreneuriat comme compétence transversale, mais aussi comme objet de recherche et d'expérimentation. À cet égard, l'incubation peut être conçue comme un prolongement pédagogique, où les étudiants et jeunes diplômés mobilisent leurs connaissances disciplinaires pour résoudre des problèmes territoriaux concrets. La valeur ajoutée d'un tel modèle réside dans le couplage entre formation, recherche appliquée et innovation sociale.

7. Limites, risques et conditions de transférabilité

Plusieurs limites doivent être prises en compte pour interpréter les résultats. La première tient à l'environnement macro-social : inflation, instabilité politique et insécurité réduisent la visibilité des entrepreneurs et augmentent les coûts d'exploitation. Les projets incubés évoluent dans un contexte où les chaînes logistiques peuvent être interrompues et où la demande solvable fluctue. La seconde limite concerne l'accès au financement. Sans fonds d'amorçage et sans instruments de garantie, de nombreux projets restent à l'étape de conception ou démarrent à une échelle trop faible pour absorber les chocs. La troisième limite porte sur les infrastructures : la faiblesse de la connectivité et l'absence d'espaces d'innovation dans plusieurs départements limitent la capacité à suivre la formation et à prototyper.

Ces limites ne réduisent pas l'intérêt de RÉSACE ; elles conditionnent sa transférabilité. Pour être reproduit dans des départements moins dotés, le modèle doit intégrer des adaptations : modalités pédagogiques "basse technologie" lorsque la connectivité est faible, création d'espaces relais (hubs) permettant un accès stable aux ressources, et dispositifs de financement graduels (micro-amorçage, prêts adaptés) pour éviter l'attrition post-incubation. La transférabilité suppose enfin une articulation avec les politiques territoriales, même lorsque celles-ci sont fragmentées : partenariats avec collectivités, chambres de commerce, universités et organisations professionnelles, afin de stabiliser l'écosystème au-delà du projet.

Un risque spécifique concerne la sélection des projets. Les dispositifs d'incubation peuvent privilégier des projets déjà proches du marché, au détriment d'initiatives plus innovantes mais plus risquées, ou au détriment de projets portés par des entrepreneurs situés dans des zones moins connectées. Pour maintenir une ambition inclusive, il est nécessaire de concevoir des critères de sélection et d'accompagnement qui tiennent compte des contraintes territoriales, et de proposer des parcours différenciés selon les contextes. Sans cette différenciation, l'égalité de traitement peut produire de l'inégalité de résultats.

8. Recommandations et perspectives opérationnelles

8.1. Prolonger l'incubation et structurer l'après-programme

Une première recommandation consiste à prolonger l'accompagnement sur douze à dix-huit mois, en distinguant une phase de maturation (structuration du modèle), une phase de lancement (tests de marché, premiers clients) et une phase de consolidation (gestion de trésorerie,

formalisation juridique, organisation). L'après-programme devrait être conçu comme une période de sécurisation, avec des rendez-vous réguliers, des revues de performance et un appui à la recherche de partenariats. Cette prolongation permettrait de limiter un risque récurrent : la sortie prématurée de l'incubation avant que les projets aient stabilisé leurs flux financiers et leurs routines de gestion.

Dans la même logique, il conviendrait de renforcer la préparation à la gestion des risques. En contexte haïtien, le risque ne relève pas uniquement du marché ; il est aussi logistique, sécuritaire et macroéconomique. Des modules dédiés à la gestion de continuité, à la diversification d'approvisionnement, à la protection des données (pour les projets numériques) et à la gestion de trésorerie en période d'inflation contribueraient à améliorer la résilience des projets. L'enjeu est d'aider les porteurs à concevoir des entreprises capables d'absorber des chocs, plutôt que des entreprises optimisées uniquement pour un scénario stable.

8.2. Territorialiser le dispositif par des hubs et des partenariats locaux

Une deuxième recommandation vise la territorialisation par la création de hubs départementaux, adossés à des universités, des collectivités ou des organisations professionnelles. Ces espaces offriraient un accès stable à Internet, des équipements, des ateliers, et un accompagnement de proximité. Ils permettraient de réduire les coûts de participation, de favoriser le travail collectif et de rendre l'hybridation réellement inclusive. La territorialisation suppose aussi des partenariats formalisés avec des acteurs économiques locaux (chambres de commerce, microfinance, entreprises) afin de connecter les projets à des débouchés et à des chaînes de valeur.

Cette stratégie répond à un objectif d'équité territoriale : rendre disponibles, dans les départements périphériques, des ressources aujourd'hui concentrées dans l'Ouest. Elle contribuerait également à identifier des spécialités productives locales, et à orienter les projets vers des niches cohérentes avec les atouts territoriaux. Les hubs pourraient ainsi jouer un rôle de "capteurs territoriaux", alimentant le programme en informations sur les besoins locaux, et réduisant l'écart entre les contenus de formation et les réalités spécifiques de chaque département.

8.3. Mettre en place des mécanismes de financement d'amorçage et de garantie

Le principal goulot d'étranglement demeure l'accès au financement. Il est recommandé de créer un fonds d'amorçage associé au programme, avec des tickets modestes mais rapides, conditionnés à des jalons (preuve de concept, premiers contrats, formalisation comptable). Un tel fonds pourrait être cofinancé par des partenaires internationaux, des entreprises et des contributions de diaspora. En parallèle, la mise en place de mécanismes de garantie ou de partage de risque avec des institutions de microfinance permettrait d'élargir l'accès au crédit pour des porteurs ne disposant pas de garanties classiques.

Le financement devrait être conçu comme un instrument pédagogique. L'accès à des fonds conditionnés peut encourager la discipline financière et la mesure de performance, tout en évitant l'effet "subvention sans suivi". À cet effet, les décaissements pourraient être associés à des revues de gestion, et à des exigences simples de comptabilité et de reporting. L'objectif est

de créer un continuum entre incubation et financement, afin de réduire la rupture qui survient souvent après la fin des programmes : les porteurs se retrouvent seuls au moment où les besoins financiers augmentent.

8.4. Institutionnaliser la diaspora via une plateforme et des instruments d'engagement

La mobilisation de la diaspora gagnerait à être institutionnalisée par une plateforme dédiée. Celle-ci assurerait l'appariement entre projets et mentors, la programmation de séances régulières, la capitalisation de ressources (bibliothèque, retours d'expérience) et la possibilité de contribuer à un fonds d'investissement ou à des campagnes de financement participatif. L'objectif est de passer d'un engagement fondé sur la bonne volonté à un engagement structuré, soutenu par des incitations symboliques (reconnaissance, visibilité), organisationnelles (calendrier) et éventuellement financières (mécanismes de co-investissement).

Une typologie des apports de la diaspora permettrait d'améliorer l'efficacité de la mobilisation. Certains profils sont pertinents pour du mentorat stratégique, d'autres pour de l'expertise technique, d'autres encore pour l'accès aux marchés, la certification ou le financement. La plateforme pourrait ainsi offrir des parcours d'engagement différenciés, afin de mieux aligner les besoins des porteurs et la disponibilité des mentors. Enfin, pour soutenir l'objectif d'inclusion territoriale, il serait utile de prévoir des mécanismes de diffusion : rotation des mentors, quotas territoriaux ou programmes spécifiques pour les départements sous-représentés.

8.5. Renforcer le suivi-évaluation : durabilité, résilience et réduction des disparités

L'amélioration du suivi-évaluation constitue une condition de crédibilité et d'apprentissage collectif. Il est recommandé de mettre en place des indicateurs de durabilité (taux de survie, croissance du chiffre d'affaires, stabilité des emplois), des indicateurs de résilience (capacité d'adaptation aux chocs, diversification des revenus, continuité logistique) et des indicateurs territoriaux (répartition des investissements, effets sur les chaînes de valeur locales). Une évaluation annuelle, assortie de retours publics, favoriserait la transparence et la diffusion des apprentissages.

Cette orientation contribuerait également à structurer un débat public sur l'entrepreneuriat et l'inclusion territoriale. Dans un contexte où les dispositifs d'incubation restent dispersés, la publication régulière de résultats comparables pourrait alimenter des politiques publiques plus cohérentes, notamment en matière de financement d'amorçage, d'infrastructures numériques et de formation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Elle permettrait enfin d'identifier les mécanismes qui fonctionnent le mieux selon les territoires, et de construire une approche différenciée et plus équitable.

9. Conclusion

RÉSACE illustre la possibilité de concevoir, en Haïti, un dispositif d'accompagnement entrepreneurial articulant pédagogie expérientielle, formation hybride et mobilisation transnationale. L'évaluation proposée met en évidence des acquis substantiels en termes de

montée en compétences, de formalisation de projets et de mise en réseau. Elle confirme que l'entrepreneuriat peut constituer un levier d'insertion économique et de valorisation territoriale, à condition d'être soutenu par des instruments adaptés au contexte de fragilité : accompagnement dans la durée, ingénierie de financement, infrastructures d'appui et gouvernance de réseau.

Dans le même temps, l'analyse souligne que la durabilité des impacts dépend de dimensions encore fragiles : centralisation des opportunités, fractures numériques, faiblesse du financement d'amorçage et mobilisation irrégulière de la diaspora. La consolidation de ces dimensions permettrait au programme de passer d'une logique de formation-incubation à une logique de transformation territoriale. À ce titre, RéSACE peut être envisagé comme un laboratoire de politiques publiques : il montre que l'université et les réseaux académiques peuvent jouer un rôle d'institution intermédiaire, capable de structurer des capacités entrepreneuriales et de relier des ressources locales et transnationales.

La perspective ouverte par cet article est celle d'une incubation territorialisée, capable de réduire les disparités régionales et d'intégrer la diaspora comme acteur durable de l'écosystème. Pour y parvenir, la priorité est de concevoir des instruments de continuité : hubs départementaux, fonds d'amorçage, plateforme diaspora, et suivi-évaluation orienté vers la résilience. Ce sont ces instruments, plus encore que la formation elle-même, qui détermineront si l'entrepreneuriat universitaire peut devenir un levier robuste de développement territorial inclusif en Haïti.

Bibliographie

- Acs, Z. J., Autio, E., & Szerb, L. (2014). National Systems of Entrepreneurship: Measurement issues and policy implications. *Research Policy*, 43(3), 476–494. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.respol.2013.08.016>
- Audretsch, D., & Keilbach, M. (2004). Entrepreneurship capital and economic performance. *Regional Studies*, 38(8), 949–959. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/0034340042000280956>
- AUF. (2021). *Rapport d'évaluation du projet RéSACE : Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes diplômés en Haïti*. Paris: Agence Universitaire de la Francophonie.
- AUF. (2022). *150 projets d'entreprises sélectionnés pour un programme d'incubation en Haïti*. Port-au-Prince: Agence Universitaire de la Francophonie.
- Barca, F. (2009). *An Agenda for a Reformed Cohesion Policy: A Place-based Approach to Meeting European Union Challenges and Expectations*. Brussels: European Commission.
- Feld, B. (2012). *Startup Communities: Building an Entrepreneurial Ecosystem in Your City*. Hoboken: John Wiley & Sons Inc.

- Guillaume, O., & Providence, C. (2019). *Entrepreneuriat : Un levier pour le développement durable et la gestion du territoire en Haïti*. USA: Scholedge Publishing Worldwide.
- ILO. (2023). *World Employment and Social Outlook*. Geneva: ILO.
- Isenberg, D. (2010). *The Big Idea: How to Start an Entrepreneurial Revolution*. Boston: Harvard Business Review.
- Isenberg, D. (2011). The Entrepreneurship Ecosystem Strategy as a New Paradigm for Economic Policy: Principles for Cultivating Entrepreneurship. *Institute of International and European Affairs*, 1–13.
- Kolb, D. (2024). Chapitre 4. Apprendre par l'expérience pour changer. Dans D. Autissier, I. Vandangeon, A. Vas, & K. Johnson, *Conduite du changement (concepts-clés) : 60 ans de pratiques héritées des auteurs fondateurs* (pp. 51-57). Paris: Dunod.
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance: Political Economy of Institutions and Decisions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales*. Schoelcher: Université des Antilles - Thèse de doctorat.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- Rodríguez-Pose, A. (2018). The revenge of the places that don't matter (and what to do about it). *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 11(1), 189–209. Récupéré sur <https://doi.org/10.1093/cjres/rsx024>
- Roper, J., & Cheney, G. (2005). The meanings of social entrepreneurship today. *Corporate Governance*, 95–104.
- Spigel, B. (2017). The relational organization of entrepreneurial ecosystems. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 41(1), 49–72. Récupéré sur <https://doi.org/10.1111/etap.12167>
- Stam, E. (2015). Entrepreneurial ecosystems and regional policy: A sympathetic critique. *European Planning Studies*, 23(9), 1759–1769. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/09654313.2015.1061484>
- UNDP. (2024). *Human Development Reports*. New York: UNDP.
- World Bank. (2024). *Doing Business / Enterprise Surveys*. Washington, DC.: World Bank.